

Vignes , travail à prendre

Epernay – L'Hebdo du vendredi | Publié le 3 juin

Avec l'arrivée des chaleurs estivales, les vignes réclament à nouveau de la main d'œuvre. Moins connu que les vendanges, le palissage offre néanmoins plus d'un mois de travail accessible au plus grand nombre.



La chaleur relance la croissance de la vigne qui ne cessera de demander des bras jusqu'au moment des vendanges.

Si la taille de la vigne est réservée à un nombre limité de personnes, car elle demande des connaissances et des compétences sanctionnées par un certificat, le palissage est en revanche accessible à tous. Sous le terme « palissage » se retrouvent deux opérations. Le relevage, dans un premier temps consiste à rehausser les « fils palisseurs ». Laissés à terre en hiver, ces fils encadrent le rang et sont relevés au fur et à mesure de la croissance des nouveaux brins de vigne. Vient ensuite le palissage à proprement parler, une étape qui demande plus d'application. « *Le palissage consiste à repasser tous les brins entre les fils, notamment ceux qui ont poussé moins vite que les autres, mais ça consiste surtout à les ranger*, précise Jean-Jacques Crucifix, vigneron à Avenay-Val-d'Or. *Ils doivent partir à la verticale pour devenir des brins de taille l'année suivante et ils doivent être espacés pour que la vigne soit bien aérée. De cette manière, elle ne conserve pas trop l'humidité et les traitements pénètrent mieux, ce qui évite les maladies* ». Depuis quelques jours, le vignoble commence ainsi à réclamer de la main d'œuvre.

Faire face au coups de chaleur

« *Nous avons près de 250 offres d'emplois pour le relevage et le palissage*, note Marie Puginier, conseillère de l'équipe viticole du Pôle Emploi d'Epernay. *Ça a pris un certain retard. Avec le récent mauvais temps, les viticulteurs ont tardé à nous appeler* ». Les retardataires devraient cependant chercher à accélérer le rythme des travaux selon Jean-Jacques Crucifix. « *La vitesse de pousse de la vigne dépend de la température. Avec la chaleur actuelle, ça va pousser très vite. Idéalement, il faudrait même faire toutes les parcelles en même temps* ». L'agence sparnacienne devrait donc rapidement totaliser plus de 600 offres. À la clé, ceux qui travailleront sous des températures estivales pourront trouver jusqu'à un mois et demi de salaire. « *Il y a beaucoup d'étudiants qui ont terminé leurs examens à cette période, mais tous les demandeurs d'emplois sont concernés*, précise Marie Puginier. *On commence même à voir des personnes d'autres régions alors que c'était habituellement réservé aux vendanges* ». Des vendanges au centre de toutes les attentions, alors qu'elles ne débiteront que dans trois mois au mieux.

Un rendez-vous attendu

Si près d'un tiers des viticulteurs a déjà contacté Pôle Emploi pour constituer ses équipes, les futurs vendangeurs devront encore attendre. « *Nous conseillons aux demandeurs d'emploi de remplir la fiche de candidature disponible sur notre site et de la déposer à partir du mois de juillet* » souligne la conseillère. L'an dernier, ce sont près de 4 300 offres pour les seules vendanges et près de 6 000 pour le travail viticole en général qui ont été recueillies, sur un total de 8 500 postes. Bien que physique, le travail viticole reste un rendez-vous incontournable pour trouver un revenu complémentaire.

Vincent Farcette

Images jointes

